

RESIDENCE « DU PARC »

5 rue des Ecoles

87800 NEXON

Tél. : 05.55.58.31.22

Fax : 05.55.58.30.42

Courriel : administration@ehpad-nexon.fr

Ce dépliant n'a d'autre but que d'établir un moyen de liaison entre vous, vos proches et le directeur de la Maison de retraite de Nexon.

Sachez que cette Maison est la votre et que tous les moyens dont nous disposons seront mis à votre service pour vous rendre, nous le souhaitons, un séjour à la hauteur de vos espérances.

ACCUEIL ET PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Cette institution accueille des personnes âgées valides, semi valides et dépendantes, elle compte 60 lits.

Une animatrice coordonne avec l'ensemble du personnel des activités diverses et variées (jeux de cartes, projection de films, diapositives, musique, danse, chorale, ateliers mémoire, promenades plein air etc....), une salle polyvalente équipée d'un VIDEO-PROJECTEUR est à votre disposition.

La Maison d'Accueil de Nexon se situe à 23 Km au Sud de Limoges.

« La Résidence du Parc »

Bénéficie d'une situation privilégiée, puisqu'elle fut construite dans l'enceinte même du parc du Château de Nexon, à proximité des « Haras de Nexon » aujourd'hui propriété communale. En plein cœur du « Jardin des Sens ».

Réactualisé le : 01/06/2016



*Etablissement
d'hébergement pour
personnes âgées
dépendantes*



RESIDENCE « DU PARC »

5 rue des Ecoles

87800 NEXON

Tél. : 05.55.58.31.22

Fax : 05.55.58.30.42

Courriel : administration@ehpad-nexon.fr

Vie quotidienne, confort, services

VIE QUOTIDIENNE, CONFORT, SERVICES

Votre chambre : elle est meublée par l'établissement, mais vous pouvez également installer des meubles personnels. Chaque chambre dispose d'un cabinet de toilette avec W.C. Vous avez aussi la possibilité de faire installer votre téléphone et votre téléviseur. Un système d'appel malade vous garantit 24 heures sur 24, une intervention du personnel.

Votre linge : vos vêtements personnels seront identifiés et entretenus par un prestataire extérieur, à la charge de l'établissement.

Vos repas : ils sont pris en salle à manger commune dans un cadre agréable*. Les menus peuvent être adaptés à votre état de santé. Régimes prescrits par les médecins traitants. Les petits déjeuners sont servis en chambre. *En cas de prescriptions médicales, des plateaux repas peuvent être servis en chambre.

Le culte : les ministres du culte des différentes confessions peuvent vous rendre visite si vous en exprimez le désir.

Le coiffeur : A votre demande, les coiffeurs de la ville interviendront soit dans l'établissement, soit sur rendez-vous dans leurs salons (prestation à la charge du résident)..

Le pédicure : un pédicure libéral pourra vous suivre dans l'établissement à votre demande (prestation à la charge du résident).

L'ostéopathe : il pourra intervenir, à titre libéral dans l'établissement à votre demande (prestation à la charge du résident)

L'esthéticienne : l'animatrice assure des soins d'esthétique une fois par mois à titre gratuit.

Les visiteurs : Parents, amis sont les bienvenus. Aucune heure de visite n'est imposée, cependant il est conseillé aux visiteurs d'éviter dans la mesure du possible, les heures des repas et les heures trop tardives. Les résidents peuvent inviter des parents ou amis à déjeuner ou à dîner.

Plusieurs bénévoles interviennent dans la structure.

ORGANISATION MEDICALE

Présence d'un Médecin coordonnateur et d'une psychologue ;
La surveillance est assurée par des médecins de ville à titre libéral.
Les résidents disposent du libre choix de leur médecin.

Un personnel paramédical dévoué et compétent assure le fonctionnement régulier du service, il est composé :

- 1 cadre de santé + 3 IDE
- 1 kinésithérapeute
- 9, 5 aides-soignantes

